



## Dégâts lors d'un dépannage

Par **pjvauc**lin, le **09/06/2009** à **13:34**

Bonjour,

Le mécanisme de fermeture d'une des fenêtres de mon appartement s'est cassé, de sorte que ma fenêtre reste en position fermée.

J'ai fait appel à un "spécialiste" pour me dépanner.

L'employé qui s'est présenté à mon domicile s'est contenté de tirer très énergiquement sur la poignée, ce qui a eu pour effet de fissurer la vitre dans toute sa longueur. Il a ensuite essayé de faire levier en bas de la fenêtre avec un outil métallique, ce qui a eu pour effet d'écraser la plinthe en bois et d'arracher la peinture.

Au final, il est parti en me laissant ma fenêtre bloquée et en m'annonçant qu'il fallait changer toute la fenêtre et qu'il allait m'envoyer un devis en ce sens.

Je passe sur toutes les explications incohérentes qui m'ont été données.

Il semble clair pour moi que la responsabilité de l'entreprise est engagée dans cette affaire, mais il me semble clair également que l'entreprise va essayer de me faire payer cela à sa place.

Que puis-je faire ?

Par avance, je vous remercie de votre aide.